



28ème assemblée annuelle de la Swiss Association of Ladies Golf Captains SALGC du lundi 01 mai 2023 au Golfclub Ennetsee/Holzhäusern 18.00 heures

Procès-verbal - Décisions

1. accueil

La Présidente Andrea Klauser salue les membres présentes et les remercie de leur participation à la 28^{ème} assemblée annuelle de la SALGC. Elle informe avec regret que la direction du Golf Park vient de l'informer que le tournoi du lendemain est annulé en raison des fortes pluies et des inondations sur le parcours. Les green fees déjà payés seraient remboursés.

Andrea Klauser relève que la convocation a été envoyée dans les délais statutaires et que la séance peut ainsi être tenue. Elle résume, que 57 dames sont présentes et que 54 procurations ont été reçues. Au 24 avril, la SALGC compte 156 membres cotisantes, soit une majorité des 2/3 de 104 personnes.

2. approbation du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 19 mai 2022 à Wylihof

Andrea Klauser précise que le procès-verbal a été envoyé avec l'invitation à l'assemblée annuelle et qu'il est en outre disponible sur le site internet de la SALGC. Approbation du procès-verbal du 19.5.22 (voix pour : 111, voix contre : 0).

3. apport annuel de la présidente

Andrea Klauser informe que le rapport de la présidente a également été envoyé à l'avance avec l'invitation et ne sera donc pas lu. Les personnes présentes sont d'accord et approuvent le rapport à l'unanimité : (voix pour : 111, voix contre : 0).

4. présentation des nouvelles capitaines et vice-capitaines

Les nouvelles capitaines et vice-capitaines des clubs de golf se présentent et présentent leur club.

5. approbation des comptes annuels 2022

Ottilia Waser commente les comptes annuels. Approbation des comptes annuels : (voix pour : 111, voix contre : 0).

6. approbation du rapport de la vérificatrice

Yvonne Poujol, excusée pour l'assemblée, a délégué à Béatrice de Riedmatten de présenter le rapport d'audit. Dans son rapport, Yvonne recommande à l'assemblée de donner décharge au comité. Approbations du rapport de la vérificatrice : (voix pour : 111, voix contre : 0).

7. décharge au comité directeur

L'assemblée suit la recommandation du rapport d'audit et donne décharge au comité à l'unanimité, sans abstention. (voix pour : 111, voix contre : 0)

8. approbation du budget pour l'année associative 2023

Le budget proposé est approuvé : (voix pour 111, voix contre 0).

9. élections de la présidente, de la vice-présidente et de la secrétaire

Élection d'Andrea Klauser en tant que présidente pour un nouveau mandat de 3 ans : (voix pour 111, voix contre 0)

Élection de Maggie Kölla-Maurer en tant que vice-présidente pour un nouveau mandat de 3 ans : (voix pour 111, voix contre 0)

Élection de Claire-Lise Schlaeppli en tant que trésorière pour 3 ans : (voix pour 111, voix contre 0).

10. vote concernant les modifications des statuts

Modification de l'article 4 Membres : oui 111, non 0)

Modification de l'article 7 Assemblée des membres : voix pour 111, voix contre 0)

Modification de l'article 7 ch.1 - Vote écrit ou électronique : Voix pour 111, Voix contre 0)

11. proposition d'augmentation de la cotisation annuelle

Andrea Klauser constate que la majorité de l'assemblée générale a approuvé la proposition du comité d'augmenter la cotisation de CHF 50 à CHF 80 : (voix pour 103, voix contre 7, abstentions 1).

12. Réunion d'automne « Coupe de l'amitié » du 6 septembre 2023

Aucune objection

13. propositions et divers

Propositions : Aucune

Divers :

Andrea Klauser remercie chaleureusement la trésorière sortante Ottilia Waser pour son précieux engagement pendant de nombreuses années et annonce qu'Ottilia est prête à reprendre le poste de vérificatrice des comptes d'Yvonne Pujol. Yvonne a donné sa démission pour la 28e assemblée annuelle. Un grand merci à elle aussi pour son soutien de longue date. L'assemblée remercie également les deux dames par des applaudissements chaleureux.

Présidente rédactrice du procès-verbal et vice-présidente

Andrea Klauser



Maggie Kölla-Maurer


